



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 127934

Texte de la question

Mme Martine Aurillac attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le budget santé pour 2012. Lors de la présentation du budget santé, il a été annoncé qu'en 2012 la programmation nationale en santé est appelée à la fois à se rénover, à assurer la continuité avec les actions menées jusqu'à présent et à définir une politique nationale de santé 2011-2025. Ainsi, il est prévu de poursuivre la lutte contre les déterminants de santé que sont le tabac et l'alcool, qui restent au coeur des politiques de santé publique. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui détailler les mesures et les moyens financiers qui sont prévus en 2012 dans ce plan de lutte contre ces deux fléaux qui touchent particulièrement les jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127934

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1045

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)